



« Projet »

SÉANCE DU CONSEIL

DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

LE 11 AOÛT 2025 À 20 H 00

À L'HÔTEL DE VILLE AU 541, RUE NOTRE-DAME

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivi de la séance
4. Rapport des comités
5. Administration
 - a) Adoption des comptes à payer et déboursés du mois
 - b) Colloque de zone 2025
 - c) Adoption règlement d'emprunt 2025-452 pour le versement d'une quote-part à 9263-2553 Québec inc dans le projet de développement phase 2 Carré De Grandpré
 - d) TECQ 2024-2028
 - e) Auditeur états financiers 2025
 - f) Fin d'emploi employé travaux publics
 - g) Engagement employé travaux publics
6. Transport
 - a) Octroi contrat déneigement des trottoirs
 - b) Appel d'offres pavage rues Valois et Joseph-Carmel
7. Sécurité publique
8. Hygiène du milieu
9. Santé et Bien-être
10. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Adoption règlement 2025-453 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
 - b) Adoption second projet de règlement 2025-427-6 afin d'autoriser l'utilisation d'un conteneur comme bâtiment accessoire et de permettre l'usage C2-6 (entretien de véhicules lourds) dans la zone M-5
 - c) Adoption règlement 2025-451 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPcmoi)
 - d) Dépôt procès-verbal CCU
 - e) Avis de motion projet de règlement 2025-427-7 amendant le règlement de zonage afin d'autoriser l'attribution d'un numéro civique pour les logements intergénérationnels, d'apporter des précisions concernant les trottoirs et clôtures en cours arrière et inclure le lot 4 648 282 dans la zone M-2
 - f) Adoption du premier projet de règlement 2025-427-7
 - g) Dérogation mineure remise 880 St-Antoine
 - h) Règlement de concordance au PPU (avis motion amendant règlement de lotissement
 - i) Adoption projet de règlement 2025-426-2 amendant le règlement 2021-426 intitulé règlement de lotissement, afin de réduire la largeur minimale des emprises de rue dans les zones H1 et H15 le tout en concordance au PPU adopté par le règlement 2025-425-1
 - j) Règlement de concordance au PPU (avis de motion règlement de zonage)
 - k) Adoption projet de règlement 2025-427-8 amendant le règlement de zonage, afin de modifier les limites des zones H1 et H15 ainsi que d'autoriser les habitations unifamiliales jumelées dans la zone H15 le tout en concordance au PPU
 - l) Addenda entente promoteur avec 9263-2553 Québec inc (ajout 8 terrains)
11. Loisirs et culture
12. Divers
13. Correspondance

14. Période de questions
15. Levée de la séance

Les personnes présentes comprennent que les séances sont enregistrées et diffusées et que le fait de s'exprimer en séance publique, elles renoncent à la confidentialité